Participation de la RBUFG à EuroMAB 2026 et mission à Québec

La conférence EuroMAB 2026 s'est tenue du 14 au 18 septembre 2026 dans la Région de biosphère du Mont Arrowsmith, au Canada. Elle a réuni près de 180 participants venus de 23 pays. Avec le soutien du MAB France, Lucie Maupilier, directrice de la Réserve de biosphère UNESCO de Fontainebleau et du Gâtinais (RBUFG), y a pris part au sein de la délégation française, aux côtés d'Anne-Caroline Prévot, présidente du MAB France, d'Alice Roth, directrice du MAB France, et de Marie Perros, chargée de projets.

La conférence a été suivie d'une mission à Québec dans le cadre de la coopération entre la ville de Québec et la RBUFG amorcée en 2024. Cette mission est présentée en seconde partie de ce compte rendu.

La conférence EuroMAB 2026

Séance plénière d'ouverture

Antonio Abreu, secrétaire du programme MAB de l'UNESCO, a présenté les réserves de biosphère comme un réseau de sites exemplaires où les ambitions globales des Nations Unies et des accords multilatéraux sur l'environnement trouvent une application concrète à l'échelle locale. Ce réseau constitue une infrastructure d'expérimentation sur les manières dont les sociétés humaines peuvent vivre et interagir différemment avec leur environnement.

Les réserves de biosphère apportent ainsi des réponses pratiques à l'érosion de la biodiversité, au changement climatique et aux besoins des populations. Elles sont également vectrices de paix, de coopération et de diversité culturelle, jusqu'à des projets communs entre les deux Corées. Le réseau mondial concerne aujourd'hui plus de 400 millions de personnes et s'est étendu à cinq nouveaux pays en 2025.

Au-delà du réseautage : évaluer l'impact des réseaux thématiques

Ce panel a interrogé la valeur ajoutée des réseaux thématiques du programme MAB par rapport à l'action d'une réserve isolée, ainsi que leur contribution à la mise en œuvre du Plan d'action stratégique de Hangzhou. Il réunissait notamment Alba Bonàs (Centre des sciences forestières de Catalogne, coordinatrice du réseau MedMAB), Antonio Abreu (Secrétariat du MAB), Sara Bianchi (Réserve de biosphère du delta du Pô) et Jon Putnam (président du MAB États-Unis).

Alba Bonàs a plaidé pour un suivi-évaluation fondé sur des indicateurs partagés : taux de participation des réserves, sources de financement mobilisées, part de membres actifs selon une définition commune. L'enjeu est de produire des modèles explicatifs intermédiaires, transposables d'un réseau à l'autre. Antonio Abreu a distingué réseaux géographiques et réseaux thématiques, appelés à servir conjointement le Plan de Hangzhou. Sara Bianchi a

montré comment les réseaux peuvent renforcer les compétences des gestionnaires. Jon Putnam a présenté les réserves de biosphère comme « des îlots d'espoir dans un océan de désespoir ». Une intervention a enfin porté sur la diversité des modèles de gouvernance au sein du réseau.

Perspectives pour la RBUFG. Ces échanges ouvrent une piste concrète pour la politique de gestion : structurer les grandes thématiques de la RBUFG (biodiversité, EEDD, etc.) autour de groupes portés par ses administrateurs et ses membres. Cette orientation, échangée avec Anne-Caroline Prévot et Alice Roth, a été présentée et adoptée au Conseil d'administration du 2 octobre. La RBUFG a vocation à contribuer aux réseaux thématiques en émergence sur les réserves forestières et périurbaines.

Lieux uniques et jeunesse : les sites à désignations internationales multiples

Cette session a porté sur les sites à désignations internationales multiples (MIDAs), qui combinent plusieurs des grands dispositifs de reconnaissance : réserves de biosphère, patrimoine mondial, sites Ramsar et géoparcs mondiaux UNESCO. Sur 3 946 sites désignés dans le monde, 386 cumulent plusieurs désignations. Les interventions de Chris Groves (Mammoth Cave, États-Unis) et du Dr Kyung-O Moon (Corée) ont mis en regard les apports et les difficultés de ces superpositions.

Les MIDAs offrent un accès élargi aux ressources, favorisent la coopération transfrontalière et les retombées pour les communautés locales. Ils posent en revanche des défis de gouvernance : chevauchement des mandats, objectifs et priorités divergents, périmètres et zonages non concordants, doublons dans le suivi, pression touristique accrue par la visibilité. Les conditions de réussite identifiées sont un cadre de gestion intégré, une répartition claire des rôles, un suivi et un reporting harmonisés, la mutualisation des ressources et un engagement réel des communautés. L'enjeu central est celui de la synergie face au risque de fragmentation.

Le Global Research and Training Center for Internationally Designated Areas (GCIDA, Corée) développe une stratégie prospective en ce sens : un guide méthodologique, un programme d'accompagnement sur mesure, une plateforme d'identification des sites et des compétences (« MIDAs Hub »), un programme pilote à partir de 2027 et un réseau de communautés assorti d'un forum. Jon Putnam a par ailleurs présenté les MIDAs américains, dont Yellowstone, et la démarche « Biosphere in your backyard » prévue fin 2026.

Perspectives pour la RBUFG. La question rejoint directement l'articulation entre la réserve de biosphère et le bien du patrimoine mondial du Château de Fontainebleau, dans la perspective de son extension à la forêt. Le modèle de gouvernance de la RBUFG étant en cours de révision, les travaux du GCIDA constituent une ressource à approfondir, et un contact direct avec le centre est à établir.

Des politiques à la pratique : interactions science-société et transformations durables

Présenté par Alexander Mitrofanenko (Université BOKU, Vienne), le projet de recherche transdisciplinaire BIOSS analyse les interactions science-société dans les réserves de biosphère. Celles-ci s'échelonnent de l'information à la consultation, jusqu'à la coproduction de connaissances, où chercheurs et acteurs du territoire collaborent à toutes les phases de la recherche et où les savoirs d'expérience sont pleinement reconnus. Les interactions les plus intenses favorisent la confiance, l'appropriation partagée et l'usage social des connaissances.

Sur 138 projets menés en vingt ans dans des réserves alpines, 85 étaient monodisciplinaires et 54 ont produit des effets notables : nouveaux réseaux, apprentissages pour la gestion adaptative, améliorations pratiques. Les projets transdisciplinaires, appliqués ou de sciences participatives y sont plus souvent associés. Une étude comparative de 23 réserves de montagne met en évidence un écart persistant entre les orientations du MAB et la pratique : un cadre jugé abstrait et difficile à opérationnaliser, une gouvernance fragmentée, une légitimité parfois fragilisée par une perception descendante du programme. L'examen périodique risque de renforcer une conformité procédurale plutôt qu'un apprentissage. Des interactions durables apparaissent là où financement, confiance, coordination et postes dédiés sont réunis.

Deux exemples ont illustré ces démarches : un projet de photographie conduit par des jeunes sur leurs perceptions de la nature, selon la méthode « photovoice » (Espagne), et une gestion communautaire des espèces exotiques envahissantes mobilisant des bénévoles sur deux journées (Irlande). Les participants ont ensuite formulé des recommandations au réseau MAB sur les freins, les rôles des gestionnaires et les appuis nécessaires.

Perspectives pour la RBUFG. Ces travaux éclairent le rôle du conseil scientifique de la RBUFG dans la coproduction de connaissances avec les acteurs du territoire. L'article d'Alexander Mitrofanenko sera sollicité, et la méthode « photovoice » pourrait enrichir les actions d'éducation menées auprès des jeunes.

Réserves de biosphère et économie : l'exemple de la Rhön

La réserve de biosphère de la Rhön (Allemagne) présente de fortes similarités avec la RBUFG : un territoire touristique couvert pour moitié de forêt, marqué par une présence agricole importante. Sa stratégie fait des entreprises locales des actrices d'innovation, à impact positif pour la nature et la société, en s'appuyant sur la préservation du paysage culturel, dont les vergers constituent l'emblème.

Une marque territoriale déjà existante a servi de socle à un label biosphère, décliné par exemple en « pain de la biosphère » élaboré en boulangerie à partir de produits du terroir, jusqu'à une distillerie locale. Le label structure une chaîne de valeur locale et inscrit le développement régional dans une perspective de long terme. Dans le domaine climat-énergie, la réserve coopère avec le fournisseur local Rhön Energie sur la pollution lumineuse.

Perspectives pour la RBUFG. La démarche invite à identifier le patrimoine culturel susceptible de porter une telle valorisation sur notre territoire, à étudier l'appui sur les appellations existantes en complément du réseau des éco-acteurs, avec les chambres consulaires (CCI,

CMA). Des formes d'engagement ponctuel, chantiers ou volontariat auprès des éco-acteurs et des agriculteurs, sont également à explorer.

Le conseil stratégique comme outil : impact collectif, engagement des parties prenantes et capacité financière

Cette session a montré comment des réserves de biosphère canadiennes valorisent leur expertise par des services de conseil orientés mission, renforçant leur autonomie financière tout en servant directement leurs fonctions. La Région de biosphère Manicouagan-Uapishka (Québec) s'est organisée en quatre unités : un bureau d'études, MU Consult ; un écolodge détenu à 49 % par la réserve et à 51 % par une communauté autochtone ; une unité dédiée aux projets d'EEDD ; une fondation pour la recherche et le mécénat. Le bureau d'études accompagne la participation du public, le dialogue régional et le développement collectif, et assure environ 60 % du financement de la structure. Il coordonne chaque année des projets participatifs et citoyens portés par la ville, et conduit depuis 2023 la stratégie d'engagement des parties prenantes d'une entreprise minière, contribuant ainsi à diffuser les valeurs du MAB dans le champ de la responsabilité sociétale.

La Région de biosphère Georgian Bay Mnidoo Gamii (Ontario) accompagne d'autres réserves et des acteurs du territoire sur leur gouvernance, leurs politiques, leur plan de financement ou leur stratégie d'écotourisme. Avec Georgian Bay Tours, elle s'est dotée d'un bateau dédié à l'éducation, à la conservation et à la culture, qui propose une offre gratuite aux jeunes et leur fait découvrir le programme MAB. Elle anime également un café communautaire valorisant les produits locaux.

Un atelier sur l'entrepreneuriat a prolongé la réflexion autour de trois questions : ce que l'entrepreneuriat représente pour une réserve et ce qu'il permettrait de construire, sa capacité à assumer un risque, et ce que le territoire offre et attend.

Perspectives pour la RBUFG. La RBUFG retient l'idée de séjours jeunesse de découverte du territoire, à construire avec ses partenaires et ses éco-acteurs.

Seconde partie : mission à Québec

À l'issue de la conférence, la RBUFG s'est rendue à Québec pour deux journées de travail le 21 et 22 septembre 2026 avec l'équipe de la Région de biosphère de Québec, porté par la Ville de Québec. Cette rencontre s'inscrit dans la continuité des échanges engagés en 2024, lorsqu'une délégation québécoise avait été accueillie à Fontainebleau sur les questions de gouvernance et de zonage, afin d'appuyer la candidature de la Ville de Québec auprès du MAB. Trois présentations ont structuré la journée.

La Région de biosphère de Québec

Jean-Louis Tedone, coordonnateur de la Région de biosphère à la Ville de Québec, a présenté le processus de candidature issue des engagements pris par la Ville lors de la COP15 en 2022 : obtenir la désignation UNESCO, faire de la protection des milieux naturels un pilier du futur Plan d'urbanisme et de mobilité (PUM), contribuer à l'objectif régional de 30 % de milieux naturels conservés d'ici 2030 et se doter d'une Stratégie en faveur de la biodiversité. Les milieux naturels, humides, hydriques et boisés couvrent 45 % du territoire. La Ville de Québec détient déjà deux désignations UNESCO, dont le bien du patrimoine mondial de l'arrondissement historique du Vieux-Québec.

La gouvernance de la candidature repose sur une Assemblée des partenaires d'une soixantaine d'organisations, réunie deux fois par an, et sur un comité de candidature de dix organisations chargé des décisions stratégiques : nom, échelle, gouvernance, zonage et types de projets. Les principaux enjeux identifiés sont la crise du logement, qui impose de concilier conservation et développement, la construction d'une gouvernance inclusive donnant un rôle central aux Premières Nations, l'insertion de l'équipe dans la structure municipale et un contexte budgétaire contraint.

La Stratégie en faveur de la biodiversité, distinguée par le Mérite municipal 2026, s'articule autour de la connectivité entre la population et la nature, entre milieux naturels et milieux de vie, et entre milieux naturels eux-mêmes. Elle compte cinq objectifs, 17 engagements, sept cibles et 33 indicateurs d'impact, de suivi et d'action.

Les outils géomatiques au service des milieux naturels

Jason Beaulieu, géomaticien à la Ville de Québec, a présenté la chaîne d'outils mobilisée : cartographie des milieux naturels, analyse de priorisation fondée sur neuf critères de biodiversité (superficie, morphologie, diversité végétale, intégrité, naturalité, maturité, rareté, connectivité, espèces significatives), délimitation des zones de la Région de biosphère et intégration de la connectivité écologique au PUM. Les trois quarts des milieux naturels sont priorisés pour des mesures de conservation, tandis que 3,8 % du territoire bénéficiaient d'une protection officielle en 2025. En partenariat avec l'Université Laval, la Ville développe une cartographie des infrastructures vertes et un indice de biotope, destiné à cibler les secteurs à verdir et à suivre leur évolution tous les deux ans.

L'évaluation de l'aléa incendie de végétation

Simon Couture (Communauté métropolitaine de Québec), avec Jonathan Boucher et Yan Boulanger (Service canadien des forêts, Ressources naturelles Canada), a présenté l'évaluation de l'aléa incendie conduite après les feux majeurs de 2023 sur un territoire de près de 10 000 km . Fondée sur la modélisation Burn-P3, qui simule des milliers de scénarios à partir des combustibles, de la topographie, de la météo et des allumages, l'étude conclut à un aléa globalement faible : des feux peu fréquents, de petite taille, majoritairement d'origine humaine. Certaines zones restent davantage exposées, notamment les secteurs périurbains où les activités humaines rencontrent des combustibles inflammables.

Au-delà de la connaissance de l'aléa, la démarche a ouvert un espace de dialogue entre science, aménagement, sécurité civile et sécurité incendie. Elle soutient directement les municipalités, nourrit les politiques publiques (plans climat, schémas de couverture de risques, plans régionaux de résilience) et s'accompagne de formations et d'outils pour les équipes locales. Les prochaines étapes porteront sur les vulnérabilités, les valeurs exposées et les effets du changement climatique.

Perspectives pour la RBUFG. Après l'incendie de juillet 2026 dans le massif de Fontainebleau, cette méthode offre un référentiel directement mobilisable pour l'interface forêt-ville. Elle pourra être soumise au conseil scientifique de la RBUFG et partagée au sein du réseau des réserves forestières.

Rencontre au Consulat général de France à Québec

La mission s'est conclue par un rendez-vous avec le Consul général de France à Québec, la RBUFG ayant été invitée dans le cadre d'un reportage du Consulat sur les incendies en Forêt de Fontainebleau. Sur la proposition de la RBUFG, la Région de biosphère de Québec a été associée à cette rencontre. Les deux RB ont présenté le programme MAB et sa déclinaison sur les deux territoires, le réseau français et le MAB France ont également été présenté. Un point d'information sur les incendies de juillet 2026 a également été demandé à la RBUFG.

Le Consul général a recommandé de mobiliser le Fonds franco-québécois pour la coopération décentralisée (FFQCD) du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et du ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec afin d'approfondir la coopération entre nos deux RB. La RBUFG prépare en conséquence, pour la biennie 2027-2028, le projet « Corridor UNESCO Québec – Fontainebleau », conçu avec la Région de biosphère de Québec. La Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau a accepté d'en être la collectivité porteuse et d'en confier la coordination et la mise en œuvre à la RBUFG. Le dossier sera déposé avant le 16 décembre 2026.

Le projet vise à faire des deux territoires des partenaires UNESCO durables, autour de l'articulation entre patrimoine mondial et réserve de biosphère, de la gestion des forêts périurbaines face au risque incendie, de la jeunesse et des acteurs économiques engagés. Il prévoit l'accueil d'une délégation québécoise en 2027 et une rencontre européenne des réserves urbaines et périurbaines en 2028. Conçu d'abord entre les deux réserves, il a vocation à initier une coopération plus large avec les autres réserves de biosphère françaises, le MAB France et les autres Régions de biosphère du Québec.